

CONFERENCE EUROPEENNE DE PARIS EASSW/UNAFORIS –

PARIS JUIN 2017-

« Les formations en travail social en Europe : Faire bouger les lignes pour un avenir durable »

« De l'Europe à l'Afrique : Co construire et innover dans la formation en Travail Social au Congo Brazzaville, un partenariat INTS/ISL ».

INTRODUCTION

Permettez-moi en commençant cette brève présentation orale d'excuser l'absence de Monsieur Sylvain Mouyedi, Directeur de l'INTS, avec lequel nous avons prévu d'intervenir.

Le projet de co création d'une licence professionnelle en travail Social au Congo, que je vais vous présenter, trouve son origine dans la rencontre, en juillet 2008, entre l'Institut Social de Lille et Madame Emilienne Raoul, alors Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité. Elle se préoccupait de relancer la formation des professionnels du Travail Social parallèlement au développement de nouvelles politiques nationales d'action sociale. Nous étions prêts à partager notre expérience d'appui technique international dans la formation des travailleurs sociaux.

La formation des professionnels essentiellement des Assistants de Service Social et des Auxiliaires Sociales s'était arrêtée avec le conflit armé de la fin des années 90 et de nombreux professionnels, recrutés avec un concours de niveau, exerçaient sans qualification dans le social. De plus , il fallait prévoir le départ en retraite d'une génération de professionnels.

La conjoncture politique était favorable, à l'appui technique international via le C2D (Contrat de dettes et désendettement-2010) et le projet a pu bénéficier à partir de 2010 des fonds de l'Agence Française de Développement.

Le cadre étant donné par la mise en place d'un projet appelé le PARFTS (Projet d'Appui à la Refondation des Formations en Travail Social), avec lequel nous travaillons encore aujourd'hui.

Le PARFTS est un projet global, il vise à renforcer la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale et à développer les formations en Travail Social dans le cadre d'un Institut National du Travail Social, créé par la loi N° 6- 2015 du 19 février 2015.

La loi instituant la création d'un Institut National du Travail Social pose, d'emblée, comme Madame la Ministre des Affaires Sociale, de l'Action humanitaire et de la Solidarité l'avait souhaité, un partenariat académique avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Celui-ci permet la reconnaissance universitaire des diplômes et à terme, le développement de formations supérieures.

Notons aussi, qu'en préalable à la création d'une licence professionnelle en travail social, nous avons travaillé en plusieurs étapes :

- Co piloté en 2009, avec le Ministère un séminaire de réflexion sur le travail social pour une trentaine de cadres du Ministère, formé en 2010 et 2011, 210 professionnels de terrain à l'intervention sociale et une vingtaine de formateurs pour cette formation continue sur l'intervention sociale.
- En juin 2011, un séminaire international, financé par l'Union Européenne et co organisé par le MASAHS et l'ISL a regroupé une dizaine d'écoles de travail social et plus de 100 participants.
- Fin 2011, nous avons effectué ensemble une étude des besoins et de faisabilité, permettant de poser les bases de ce que serait le futur Institut National du Travail Social.

En 2012, 2013, 2014, nous avons recruté, avec les Ministère les futurs formateurs 10 cadres du Ministère ou cadres professionnels du travail social, organisé et contribué à leur formation, conçu la licence, co construit ensemble des textes et documents pour la mise en place de la 1^o licence professionnelle en Travail Social.

Pour nous, comme pour nos partenaires, cette **démarche de connaissance du terrain, de connaissance réciproque et de compréhension** était nécessaire avant toute action d'envergure.

Il n'était pas question pour le Ministère d'ouvrir plusieurs formations professionnelles et l'étude des besoins montrait qu'il fallait de nouveau former des Assistants de Service Social (absence de qualification de beaucoup d'entre elles (eux), perspectives importantes de départ à a retraites), il fallait aussi former des éducateurs spécialisés et des animateurs de développement local, surtout formés à l'étranger et principalement présents dans les OING.

Le choix s'est donc porté sur la **co création d'une licence professionnelle unique** portant **3 spécificités** (Assistant de Service Social, Educateur Spécialisé et animateur de développement social local), avec un tronc commun.

Cela nous a amené à relever **4 défis** : Créer et innover, développer des compétences transversales aux 3 métiers concernés et spécifiques pour chacun d'eux, concevoir et opérationnaliser une formation adaptée au contexte congolais, former par la recherche une équipe de formateurs et publier avec eux

- **1° défi - Créer et innover** :

La co construction était un principe de travail (tout concevoir et tout mettre en place ensemble). Nous nous étions donnés comme objectifs :

- **D'associer à la conception les partenaires** : L'unité de coordination du projet PARFTS, les personnes désignées par le Ministère, notamment les 10 futurs formateurs recrutés pour la création du projet, en janvier 2012, les professionnels de terrain (responsables de circonscription d'action sociale, dirigeants de structures ou d'associations) ;
- **De travailler dans la réciprocité** en prenant en compte en tout premier les éléments du contexte congolais (politiques sociales, organisation institutionnelle, culture, problématiques sociales les plus présentes, besoins sociaux.)
- **De travailler en équipe** en valorisant les compétences locales et en leur donnant une place dans le projet,
- **D'écrire ensemble** chacun des éléments de l'ingénierie de projet,
- **De partager notre expérience** en matière de formation des travailleurs sociaux, de gestion et d'organisation, à tous les niveaux, d'un centre de formation
- **D accompagner et conseiller** les formateurs dans leurs nouvelles fonctions de formateurs, d'enseignement, d'animation de groupes...

La conception de la licence s'est déroulée en 4 étapes :

La 1° étape a été l'écriture d'**un référentiel professionnel**, il comprend la description du contexte professionnel du travail social au Congo, les définitions des 3 métiers du social correspondant aux spécificités de la licence, la description des fonctions et activités de ces professionnels qualifiés.

La 2° étape a été l'écriture d'**un référentiel de compétences**, celui-ci définit les compétences transversales communes aux 3 métiers et les compétences spécifiques à chacun d'eux. La formation permet aux étudiants de s'approprier les compétences visées et de savoir les mettre en œuvre face aux situations les plus complexes.

En 3° étape, nous avons rédigé **un référentiel de certification**, puis 4° étape, un **référentiel de formation** alliant des programmes généraux de formation répartis en 6 grandes unités d'enseignement et des stages en milieu professionnel.

La logique de compétences domine l'organisation de la formation, structurée en 6 semestres selon le système africain de l'enseignement supérieur- CECT, équivalent des ECTS en Europe. Les étudiants sont donc dans une démarche d'acquisition de **Crédits d'Evaluation Capitalisables et Transférables** qui permettront à la fois l'acquisition de la licence et les échanges internationaux.

La validation de la formation de fait par semestres sur la base de contrôles continus, d'examens finaux et/ou de travaux rédigés en stage.

Les membres du Ministère de l'Enseignement Supérieur ont participé au processus de recrutement des étudiants, sont impliqués à différents stades de la mise en place de la licence, dans la formation, la validation des semestres et les épreuves de licence.

Les professionnels de terrain ont été associés à la réflexion, notamment dans le cadre de la conception l'enseignement du Travail Social et des stages. Ils sont partie prenante des stages, l'alternance étant un dispositif majeur dans la formation.

- **2° défi - Développer des compétences à la fois transversales et spécifiques :**

Pour concevoir le déroulement de la formation, nous avons opté pour une démarche pragmatique, répondant aux besoins des populations et du pays. Les travailleurs sociaux sont peu nombreux et le seront durablement (nombreux départs à la retraite) au cours de leur carrière, ils seront vraisemblablement amenés à changer de métier, à développer de nouveaux projets. Ils devront donc être polyvalents, Il nous semblait aussi important, en amont de l'exercice des métiers d'offrir aux étudiants l'opportunité de rencontrer les différents métiers et d'en faire tomber les préjugés.

La formation est structurée autour de 6 grandes compétences, 4 d'entre elles sont communes (transversales) aux 3 métiers préparés et chaque métier a deux compétences spécifiques.

Les compétences transversales sont :

- Les **compétences relationnelles et de communication** (entrer en relation, informer, orienter, rédiger des écrits professionnels.)
- Les **compétences de négociation** (participer à la régulation de situations de tensions, négocier, assurer un rôle d'interface...)
- Les **compétences d'expertise sociale** (assurer une veille documentaire, analyser synthétiser, participer par la recherche à la production de connaissances...)
- les **compétences de travail en équipe, en réseau et en partenariat** (s'inscrire dans un travail d'équipe, participer à des instances de concertation, comprendre les enjeux et stratégies du partenariat...)

Pour chacun des métiers deux compétences sont spécifiques :

Pour les Assistants de Service Social Il s'agit de **compétences d'intervention individuelle et collective.**

Pour les éducateurs spécialisés ce sont des **compétences d'accompagnement socioéducatif et de conduite de projets socio éducatifs**

Pour les animateurs de développement social local des **compétences d'analyse, d'observation, d'animation** et des **compétences de conduite de projet de développement local**.

L'acquisition des compétences se fait dans le cadre d'une **alternance intégrative** en interaction entre le centre de formation et le milieu professionnel.

La professionnalisation inclut la formation, mais ne se réduit pas à celle –ci, elle intègre une **démarche personnelle de l'étudiant en formation et la réflexion critique**.

A l'INTS, nous accompagnons cette démarche par des groupes dits « **ateliers de professionnalisation** ». Par une relation étudiant- formateur, les étudiants y sont soutenus dans leur parcours de formation, ils s'approprient la formation et développent leurs compétences.

L'accompagnement de l'étudiant peut prendre différentes formes encadrement dans la rédaction d'écrits, échanges pour analyser les apprentissages, prendre du recul, développer la connaissance de soi, entretiens individuels de fin de semestre.

- **3 ° Défi : concevoir et opérationnaliser une formation adaptée au contexte congolais**

A l'INTS, **l'organisation de la formation** est assez « classique » pour une formation de travailleurs sociaux : 5 unités de formation en sciences humaines (Sciences économiques, sciences juridiques, santé, sociologie, psychologie), une unité de formation en Travail Social., une alternance avec 50 % de stages, une licence en 180 crédits (30 par semestre).

Tous les responsables d'UF sont des formateurs congolais qui ont co construit avec nous la licence. Il en est de même pour le responsable des stages et les 3 responsables de spécificités.

L'originalité de la licence réside dans les choix que nous avons fait et que je vais maintenant développer successivement : **un tronc commun, des spécificités, un processus d'orientation vers un métier**.

Un tronc commun : Nous sommes partis du principe que les 3 métiers travaillaient sur le même « terrain », à savoir, pour résumer, dans une société congolaise en pleine évolution, avec un Plan National d'Action Sociale récent et certainement appelé à évoluer, avec des futurs lieux de travail pour certains bien définis, comme les circonscriptions d'action sociale, mais aussi à créer et/ou à faire évoluer.

Notre expérience de partenariat avec l'Institut Supérieur de travail Social de Madagascar nous montre comment les étudiants formés à ce niveau sont enclin à participer au développement de leur pays en créant leurs propres postes de travail.

Nous pensions aussi que les étudiants devaient avoir une culture sociale commune et que si le contenu de certaines unités de formations pouvaient paraître surdimensionnées pour certains des 3 métiers (ex : UF santé pour les animateurs ou UF sciences juridiques pour les animateurs), une solide formation en sciences humaines pour tous ne serait pas inutile.

C'est ainsi que **les 3 premiers semestres et une grande partie du 4° semestre de formation théorique sont en commun.**

Ces semestres comprennent :

- la totalité des 5 unités de formation en sciences humaines (Sciences juridiques, socio économie, santé, sociologie, psychologie) ;
- la première partie de l'Unité de formation en Travail Social qui insiste notamment sur les fondements historiques et philosophiques du travail social, étude de milieu et de territoire et la méthodologie de projet, la communication professionnelle , les dynamiques de partenariat, l'éthique et la responsabilité professionnelle,

Le premier stage (10 semaines – 350h) **est identique pour les 3 métiers**, il permet aux étudiants de connaître les milieux sociaux, d'entrer en relation avec les personnes, se familiariser avec l'objet du social et de découvrir les métiers

Des spécificités : Pour bien préparer les étudiants à chacun des 3 métiers, nous avons choisi de faire les 2 longs (19 semaines- 665h) stages de qualifications (semestre 4 et 5/6) selon le métier choisi.

Pour les préparer au métier et à ces stages des cours et travaux dirigés par spécificité sont dispensés en fin de semestre 4, des travaux écrits sont demandés pendant les stages.

Les épreuves de fin de licence, en fin de semestre 6 (mémoire, dossier de pratiques professionnelles) sont orientées vers chacun des métiers.

C'est ainsi que dans la formation des Assistants de service Social, nous accentuons la formation à l'écoute, l'entretien d'aide ou le montage de projets collectifs, dans la formation des éducateurs nous donnons des compléments de formation en psycho pathologie et nous enseignons quelques techniques éducatives et dans la formation des animateurs, nous mettons l'accent sur l'étude de milieu, la conduite de projet ou encore la gestion associative.

Un processus d'orientation vers le métier choisi :

A l'entrée en formation, même si les étudiants ont une préférence ou une connaissance de l'un ou l'autre métier, les étudiants n'ont pas choisi leur spécificité. Nous avons considéré que c'était de notre responsabilité, celle de l'équipe pédagogique de les aider à s'orienter, nous nous y prenons ainsi :

Après une démarche de connaissance des métiers, entretien avec un professionnel de chacun des métiers pendant le 1° stage, suivi de deux échanges en groupes, les étudiants rencontrent des professionnels et échanges avec eux (tables rondes, préparées par des questions des étudiants).

Suit alors l'entretien avec un formateur qui échange avec l'étudiant et recueille ses choix d'orientation. A l'issue de cette 2° étape, l'étudiant motive par écrit son 1° et son 2° choix professionnel.

Une commission «ad hoc » composée de formateurs et de la direction de l'Institut se réunit alors pour confirmer le choix ou en proposer un autre.

L'étudiant est alors inscrit dans une des 3 spécificités pour la suite de sa formation selon les quotas préalablement choisis. (1° promotion = 30 ASS, 15 ES et 15 ADSL)

Les programmes de formation ont été adaptés au contexte congolais et entièrement conçus avec l'équipe des futurs formateurs.

A titre d'exemple, ont été mis en avant, dans l'Unité de formation en Travail Social une formation solide, à la méthodologie de projets (une partie du travail social reste à inventer), à la médiation, à la méthodologie de résolution de conflits, à la réflexion éthique et sur les Droits de l'homme ; dans l'unité de formation santé, un module sur la nutrition.

L'économie sociale prend aussi beaucoup d'importance dans l'Unité de formation sciences économiques, dans un pays où une grande place est donnée aux activités génératrices de revenus.

Dans le module de communication nous avons laissé une place pour les langues vernaculaires, le lingala et le Kituba, ainsi que pour l'anglais.

Nous avons aussi introduit en fin de formation, aux semestres 5 et 6 un module sur la Gestion Axée sur les Résultats La GAR est un outil employé pour améliorer l'efficacité et les pratiques relatives à l'obligation de rendre compte de projets et d'organisation, elle met l'accent sur l'atteinte de résultats concrets et réalistes.)

Un autre module a aussi été mis en place, sur le travail de l'action sociale dans le cadre de l'action humanitaire.

En fin de formation un séminaire de formation et de réflexion sur une problématique sociale est préparé avec des partenaires de terrain (pour la 1° promotion le thème choisi est la Protection de l'enfance).

Une dynamique participative :

L'ensemble de l'équipe de l'Institut National du travail Social est porteur des valeurs universelles du Travail Social et les induit fortement dans la dynamique de formation. Je citerais le respect des personnes et l'ouverture aux autres, la solidarité, la créativité, l'innovation.

L'équipe pédagogique met en place des pédagogies actives, donnant place à l'initiative des étudiants et sa participation (délégués de promotion) pour qu'il mieux à même de développer des pratiques de participation avec les personnes qu'ils rencontreront.

Elle soutient aussi les initiatives des étudiants (depuis l'ouverture les étudiants ont créé un bureau de solidarité, une association sportive...)

Pour terminer, je vous dirai quelques mots du 4° défi que nous nous sommes donnés avec l'équipe de l'INTS.

- **Formation des formateurs à la démarche de recherche et production avec eux de recherches sur les problématiques sociales du Congo.**

Pendant les 3 ans qui ont précédé l'ouverture de l'INTS, nous avons, comme nous le disions en commençant, co produit l'ensemble des référentiels et écrit tous les textes fondateurs de la formation à la licence que nous mettons en place ensemble depuis la 1^o rentrée en janvier 2015 ;

Se mettre ensemble dans une démarche de recherche sur l'une des problématiques sociales du Congo a été un plus, formateur et fédérateur pour l'équipe des formateurs de l'INTS et pour l'équipe de l'ISL qui les accompagnait.

En dehors d'études produites par de grands organismes internationaux, comme l'Unicef, ou par les consultants venus travailler les politiques sociales, il n'existait pas de recherches sur les problématiques sociales rencontrées par les travailleurs sociaux,

De plus, Il nous semblait important de développer chez les formateurs des compétences réflexives et d'analyse et de les accompagner pour caractériser les problèmes sociaux, en apprécier les enjeux pour la formation et passer à une phase d'écriture personnelle, afin, le moment venu de mieux accompagner les étudiants dans leur propre production écrite.

Cette démarche nous permettait aussi de nous rapprocher du terrain, de mieux connaître et comprendre le Congo, sa culture, ses modes de vie et d'approfondir une problématique sociale fréquemment rencontrée.

C'est ainsi qu'en décembre 2014, nous avons co publié, au moment de l'ouverture de l'INTS, une recherche sur « la violence conjugale au Congo Brazzaville ». Cet ouvrage collectif dirigé par Emmanuel Jovelin, enseignant chercheur à l'Institut Social de Lille, a été écrit avec la participation des 10 formateurs qui ont aussi travaillé avec nous la refondation des formations sociales.

Une expérience collective enrichissante pour tous et qui devrait pouvoir se développer produire et diffuser des connaissances nouvelles.

Une nouvelle recherche est en cours avec quelques-uns sur la retraite et la préretraite et devrait être publiée dans les prochains mois

CONCLUSION

Du rêve à la réalité, l'Institut National du travail, est aujourd'hui bien présent, connu et reconnu dans le paysage du Travail Social au Congo.

Nous n'avons pas eu pour le moment de difficultés majeures, même s'il faut s'adapter en permanence au rythme de chacun, aux rythmes de travail, au rapport au temps, au climat. Les coopérations internationales sont toujours une ouverture, une expérience d'interculturalité.

De vrais acquis sont capitalisés et la formation des formateurs a porté ses fruits. « *Je ne savais pas que j'arriverai à faire ce que je fais aujourd'hui* » nous disais l'un d'eux récemment. Les temps de travail ensemble ont été appréciés pour leurs avancées, leur travail d'équipe, la convivialité « *On a transpiré ensemble* », nous disait un autre et ce n'est pas peu dire certains jours.

En licence professionnelle, une deuxième promotion est arrivée en octobre 2016 et nous ajustons la formation ensemble, à partir de notre première expérience.

Les premiers diplômés sortiront, en principe, fin 2017, avec une licence co délivrée par l'Université et le Ministère des Affaires Sociales.

Le Travail Social est le témoin d'une société qui veut assumer les besoins humains, pour donner une consistance réelle à leurs droits et à leur participation à leur vie en société.

Nous souhaitons qu'avec la contribution de l'Institut National du travail Social est ses formations le social continue de se développer en République du Congo pour l'amélioration de la situation des personnes les plus vulnérables.

15 Juin 2017

Elisabeth Prieur, chargée de mission Institut Social de Lille (France)

Sylvain Mouyedi, Directeur de l'Institut National du travail Social (République du Congo)

